

# SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association loi 1901  
Siège social : 79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS  
SIRET : 404995110 00032

---

## **Rapport de gestion du Conseil d'administration** A l'Assemblée Générale ordinaire du 12 mars 2014

---

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2013 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

### **1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/13	31/12/12
-------------	----------	----------

<b>Immobilisations. corporelles</b>	2 952	4 387
<b>TOTAL Actif Immobilisé</b>	<b>2 952</b>	<b>4 387</b>
Avances et acomptes sur commandes	212 502	217 981
Usagers et comptes rattachés	71 209	208 101
Autres créances	122 576	189 659
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 164 413	3 917 933
<b>TOTAL Actif Circulant</b>	<b>4 570 700</b>	<b>4 533 674</b>
Charges constatées d'avance	1 375	1 043
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 575 027</b>	<b>4 539 105</b>

Bilan Passif	31/12/13	31/12/12
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	2 081 301	1 949 232
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>520 618</b>	<b>132 069</b>
Ecart de réévaluation	28 158	28 158
<b>TOTAL Fonds associatifs</b>	<b>3 048 105</b>	<b>2 527 487</b>
<b>TOTAL Fonds dédiés</b>	<b>905 285</b>	<b>1 423 730</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 580	450 699
Dettes fiscales et sociales	336 096	112 229
Autres dettes	29 960	24 960
Produits constatés d'avance		

<b>TOTAL Dettes</b>	<b>621 637</b>	<b>587 888</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 575 027</b>	<b>4 539 105</b>

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumé dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/13	31/12/12
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>2 975 838</b>	<b>2 901 367</b>
Autres achats et charges externes	2 504 877	2 521 140
Impôts, taxes et versements assimilés	4 431	4 151
Salaires et traitements	119 784	118 126
Charges sociales	52 593	49 479
Dotations aux amortissements	2 034	18 355
Autres charges	91 554	58 683
<b>TOTAL Charges</b>	<b>2 775 273</b>	<b>2 769 934</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>200 565</b>	<b>131 433</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>57 780</b>	<b>77 150</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Impôts sur les bénéfices	256 172	62 942
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	518 445	707 428
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		721 000
<b>EXCEDENT</b>	<b>520 618</b>	<b>132 069</b>

## **2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE**

### **2.1 Membres de la SFD**

Le nombre de membres est en légère diminution avec 1.136 contre 1.260 membres en 2012 et 1272 en 2011. Ceci tient au fait d'un nombre important de radiations pour non règlement 2 années consécutives de cotisation. Il y a eu ainsi en 2013, 167 radiations, 59 nouveaux membres et 65 membres sont dispensés de cotisation. Les membres à jour de leur cotisation sont en nette augmentation au nombre de 995 (87% des membres sont à jour) contre 815 en 2012. Cette diminution du nombre des cotisants notée en 2012 tenait à la majoration de la cotisation incluant dorénavant l'abonnement à Diabetes & Metabolism et à MmM. L'habitude prise, nous retrouvons les chiffres antérieurs qui dépassaient 80%.

La branche « Paramédical » compte toujours près de 500 membres.

### **2.2 Revenus de l'association**

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 975 838 € contre 2 901 367 € en 2012 et 2 892 236 € en 2011. Les revenus 2013 sont constitués par :

Congrès de Montpellier	2 384 089 €
Symposiums	250 837 €
Subventions	23 739 €
Journées Thématiques	51 246 €
Cotisations	57 646 €
JETD 2013	42 506 €
JNDES 2013	48 000 €
Recettes diverses	72 100 €

---

Recettes d'exploitation      2 930 163 €

## **2.4 Congrès de Montpellier 2013**

Le congrès 2013 s'est déroulé à Montpellier au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Montpellier s'élève à 1 162 010 € supérieur à celui de Nice (1 034 497 €) et de Genève (1 050 654 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2013 comme suit :

<b>Postes</b>	<b>Charges / Dépenses</b>	<b>Produits / Recettes</b>
Locations des espaces	258 151 €	
Prestations techniques	70 486 €	
Installation générale / maintenance	165 954 €	
Editions / brochures	37 065 €	
Site internet	25 008 €	
Promotion du congrès	31 567 €	
Invités / orateurs / bourses	92 955 €	
Frais de personnel	133 022 €	
Restauration / Festivités / Evénements	84 119 €	
Prestations congressistes	33 287 €	
Honoraires divers	285 924 €	
Frais bancaires	4 540 €	
Droits d'inscription		641 931 €
Ventes de surface		1 137 987 €
Sponsoring		604 170 €

<b>Total</b>	<b>1 222 078 €</b>	<b>2 384 088 €</b>
<b>Résultat du congrès</b>	<b>1 162 010 €</b>	

### 2.3 Fonds dédiés

Les fonds dédiés de l'association au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

<b>TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES</b>				
<b>SITUATIONS</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice</b>	<b>Utilisation en cours de l'exercice</b>	<b>Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées</b>	<b>Fonds restants à engager en fin d'exercice</b>
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
Recherche	1 413 573	518 445	10 157	905 285
Subvention Lilly	7 876	7 876		
Programme group	2 281	2 281		
<b>TOTAL</b>	<b>1 423 730</b>	<b>528 602</b>	<b>10 157</b>	<b>905 285</b>

Les fonds dédiés à la recherche ont été établis les années précédentes et correspondent à une partie des résultats des congrès. En effet, l'association SFD reçoit des participants un bordereau par lequel ceux-ci demandent l'affectation du bénéfice de leur contribution au financement de la recherche sur le diabète.

Cependant, une diminution très sensible du niveau des fonds dédiés s'avère indispensable pour la cohérence de notre comptabilité.

C'est la raison pour laquelle cette année aucune somme n'entrera dans les fonds dédiés tandis que le montant des bourses et subventions 2013 soit 518 445 € entrera dans l'exercice 2013. Ceci permettra de diminuer d'un tiers le montant des fonds dédiés au prix d'une majoration de l'IS pour 2013. IL est prévu de poursuivre cet effort afin de résorber les fonds dédiés en 3 ans.

### 2.4 Trésorerie

Au 31 décembre 2013, l'association dispose d'une trésorerie de 4 164 413 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2012 qui était de 3 917 933 € en dépit d'importants versements destinés à la Fondation. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

### **2.3 Résultat financier au 31.12.2013**

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 57 780 € contre 77 150 € pour 2012. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

### **3. AFFECTATION DU RESULTAT**

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 520 618 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau. A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 1 949 232 € sera donc de 2 081 301 €.

### **4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiquées aux membres et au Commissaire aux comptes.

### **5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2013, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2015. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2013 :

Professeur André Scheen : Président  
Professeur Pierre Fontaine : Vice Président  
Professeur Samy Hadjadj: Secrétaire Général



Docteur Jean Pierre Riveline : Secrétaire Général adjoint  
Professeur Bernard Bauduceau : Trésorier  
Professeur Lyse Bordier : Trésorier adjoint

## **6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Aucun mandat n'est parvenu à son terme

## **7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

En 2013, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, La SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012 et 2013.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. Chacun des 70 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis 2 réunions du Conseil Scientifique ont permis de retenir un projet clinique et un projet de recherche fondamentale dotés de 300 K€ chacun sur une période de 2 à 3 ans. Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le CS et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD a organisé une conférence de presse lors de la Journée Thématique de la SFD le 13 décembre 2013.  
Pour 2014 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 10 février 2014

Date limite de dépôt sur le site : 28 avril 2014

Présélection des candidats le 6 Octobre 2014

Audition et sélection des 2 lauréats le 17 Novembre 2014


Comme en 2013, deux projets seront sélectionnés Un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 K€ sur 1 à 3 ans.

#### **8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan en dehors des conséquences de la parution de la loi « Xavier Bertrand » qui complique les relations entre les firmes et la SFD. En particulier, un certain nombre d'industriels ne peuvent plus, pour des raisons réglementaires, délivrer des bourses et des subventions. Ce fait rend a posteriori la création de la Fondation encore plus indispensable.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Fait à Paris, le 10 mars 2014

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line at the bottom, positioned above the printed name.

Professeur Bernard Bauduceau  
Trésorier de la SFD